

En supposant même que le texte des *Commentaires*, pris dans le sens le plus rigoureux, ne dût indiquer que les Helvètes sans leurs alliés, ce serait encore un nombre de soixante-dix mille environ qui dut se répandre au loin.

M. Martin-Daussigny croit donc qu'en s'entourant de tous les documents possibles sur les découvertes faites précédemment entre Trévoux et Montmerle, lieu où la Saône paraît facile à traverser, et qu'en recherchant dans le pays la trace des *tumuli* qui pourraient avoir été tronqués ou presque aplanis par les débordements de la Saône, on arriverait à connaître le point que l'on cherche aujourd'hui, et qu'ainsi, cette question intéressante se trouverait résolue.

M. Valentin-Smith, prenant la parole, fait observer combien il serait opportun de s'occuper de la question soulevée par M. Martin-Daussigny, et dont il a eu déjà lui-même l'occasion d'entretenir le Comité, après l'avoir étudiée sur les lieux.

« Rien ne peut, dit-il, exciter un plus grand intérêt pour notre contrée, au point de vue de la géographie historique, que l'étude de l'émigration des Helvètes. Le récit qu'en donne César forme le seul document que nous ayons pour déterminer quels peuples habitaient nos pays, et spécialement le département de l'Ain, à l'époque où les Romains firent la conquête des Gaules. »

M. Smith expose les principales questions qu'éveille le récit des *Commentaires*, et les passe en revue.

I.

OU ÉTAIT LE RETRANCHEMENT ÉTABLI PAR CÉSAR, DU LAC LÉMAN AU JURA ?

Il s'étendait, sur la rive gauche du Rhône, de Genève au mont Wuache, comme l'ont très-bien démontré Butini,